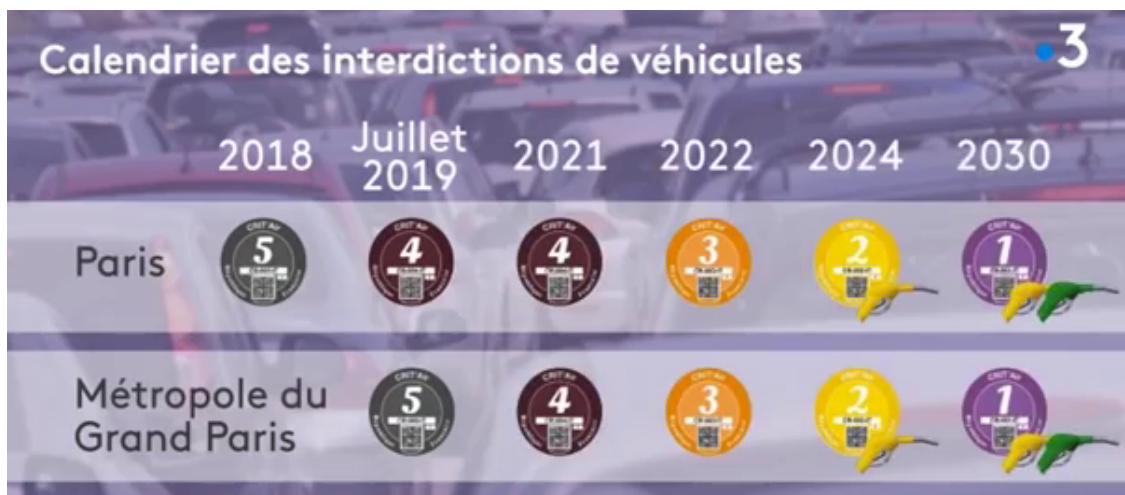




Fédération Française des Motards en Colère

Bonjour <<First Name>>.

Comme nous vous l'avons indiqué récemment, les antennes Franciliennes de la FFMC appellent à manifester samedi 15 décembre contre les nouvelles zones de restriction de circulation votées par la Métropole du Grand Paris.



Curieusement, en cette forte période de mobilisation pour la défense du pouvoir d'achat, cette mesure discriminatoire passe inaperçue. Les antennes Franciliennes de la FFMC sont conscientes des enjeux écologiques, mais dénoncent la mise en place d'une transition menée aux dépens de la population, dans l'urgence et sans alternatives concrètes.

Dans notre première communication, il était question de rejoindre la mobilisation Parisienne des Gilets Jaunes à la fin de notre manifestation. Mais après consultation des adhérents ayant participé à la réunion plénière de jeudi dernier [le 6 décembre], il s'avère qu'une forte majorité ne le souhaite pas.



Nous soutenons le mouvement des gilets jaunes, mais condamnons les pillages perpétrés par des éléments infiltrés qui n'ont rien à voir avec les revendications justifiées et légitimes de ce soulèvement citoyen.

Rendez-vous samedi 15 décembre à partir de 11 heures sur l'esplanade du château de Vincennes. Départ du cortège à midi.
Mot d'ordre : Écologie Oui / Puniton Non !!!

Motardement

Jean-Marc BELOTTI

Coordinateur FFMC Paris et Petite Couronne



**2019 : interdiction de circuler
dans le Grand Paris**

**ÉCOLOGIE
OUI
PUNITON
NON**

Samedi 15 décembre 2018

**Rendez-vous à 11 heures
Esplanade du château de Vincennes
Départ à 12 heures précises !**

En vidéo : interview de JM.Belotti

Jean-Marc Belotti (coordinateur de la FFMC Paris Petite Couronne) répond aux questions de Motomag sur différents aspects de la manifestation de samedi prochain :

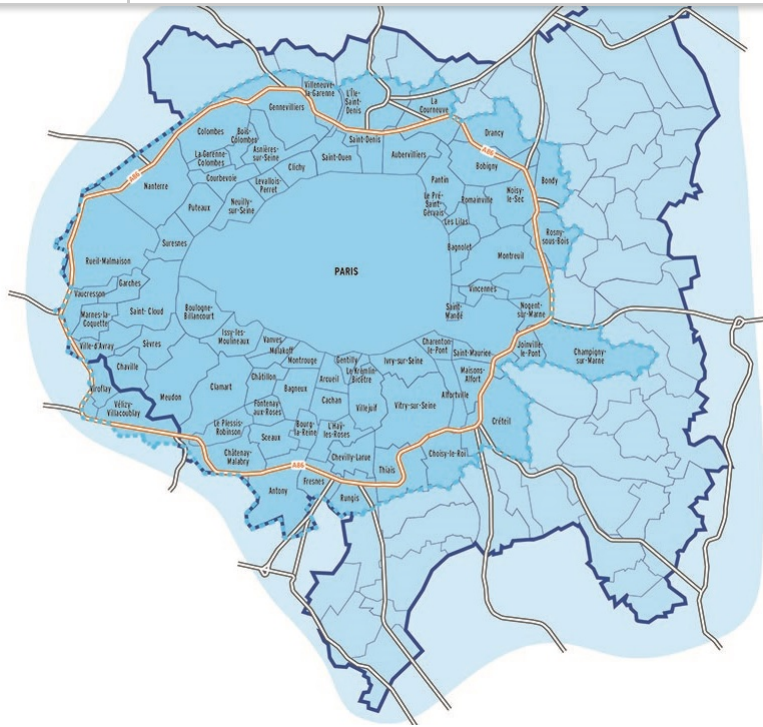
les raisons de l'appel à manifester, les impacts sociaux des interdictions prévues, le soutien au mouvement des Gilets jaunes, les reproches de récupération du mouvement des Gilets jaunes, l'heure du rendez-vous, le trajet de la manifestation...

A lire et à voir sur [Motomag.com](https://www.motomag.com) (durée de la vidéo : 7mn54).



Rappel : les interdictions de circuler

Le 12 novembre 2018, la Métropole du Grand Paris présidée par Patrick Ollier (maire de Rueil-Malmaison) a adopté par 138 voix pour, 20 contre et 12 abstentions le principe de mise en place d'une Zone à Faibles Émissions (ZFE) sur les 79 communes situées à l'intérieur de l'A86.



Cette ZFE, sur le même principe que la "ZCR" actuelle dans la ville de Paris, s'appliquera **tous les jours** ouvrés **de 8 heures** du matin **jusqu'à 20 heures** aux véhicules circulant ou stationnant sur le territoire des 79 communes intra-A86.

Cette mesure concernera à **partir du 1er juillet 2019** :

- **tous les véhicules** (y compris 2-3 roues motorisés) disposant d'une vignette "Crit'Air" n° 5,
- **et tous les véhicules qui ne sont pas éligibles** à la vignette Crit'air.

Ainsi, ce seront 118.000 véhicules du Grand Paris qui seront immédiatement impactés par cette mesure dès le 1er juillet prochain. L'estimation passe à **317.627 véhicules impactés** (!) si l'on comptabilise également ceux de grande couronne qui sont amenés à se rendre dans le Grand Paris.

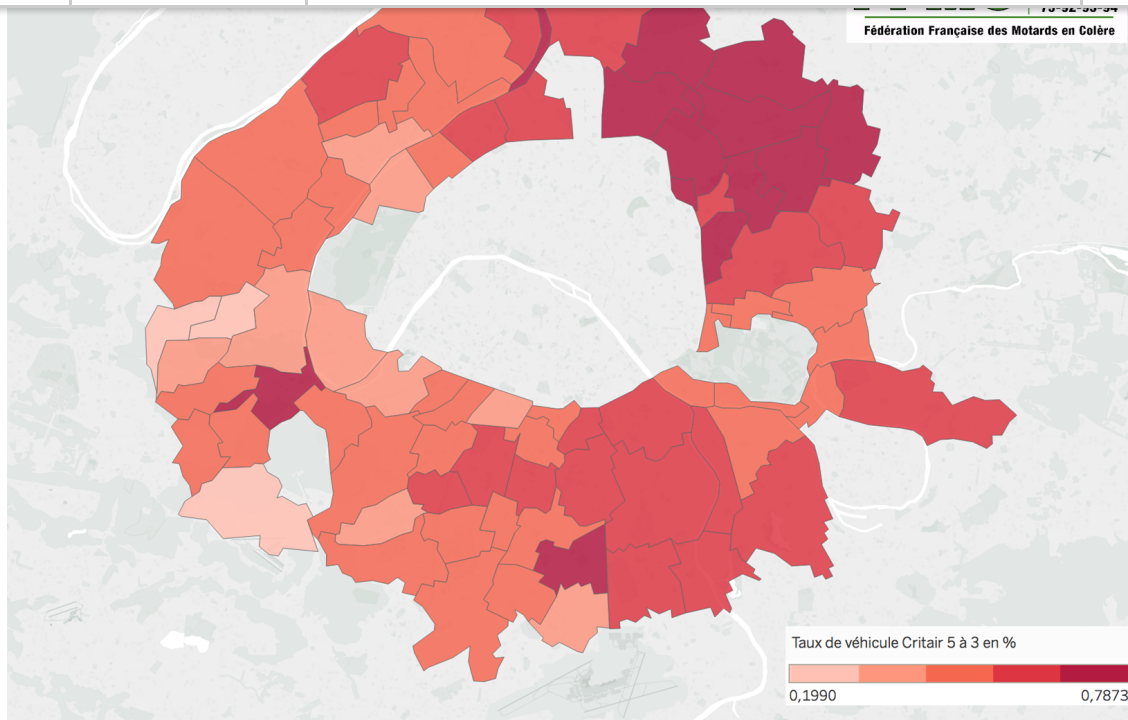


Et tout ceci n'est qu'un début, puisque le calendrier des interdictions suivantes dans la Métropole est déjà annoncé :

- chaque année, interdiction d'une nouvelle catégorie de vignettes Crit'air,
- en **2024**, fin du diesel sur les routes de la métropole (**seules les Crit'Air n°1 seront autorisées à rouler**),
- en **2030**, fin des véhicules thermiques (**interdiction de la Crit'air n° 1**).



Sans surprise, ce sont les populations les plus défavorisées qui seront triplement pénalisées par ces mesures : à la fois celles qui n'ont pas les moyens d'abandonner un véhicule encore en état de circuler, encore moins d'acheter un véhicule neuf (notamment s'il est électrique) ; d'autant plus lorsque les territoires concernés sont mal desservis par les transports en commun.



Pourcentage, par commune du Grand Paris, des véhicules concernés par les vignettes Crit'air n°3, n°4 ou n°5

Conseils pour une manif sans stress

Pratique : l'essentiel du "Mémo du manifestant FFMC" à télécharger sur ton smartphone, puis à passer (mail, Facebook, MMS) à tes copains, au motard d'à côté pendant la manif... "PASSE A TON VOISIN !" ;-)

Memo du manifestant FFMC

Conseils pour un parcours sans stress, accompagné par le Service d'Ordre (SO) de la FFMC.

- Faites le **plein** bien avant le lieu de départ.
- Suivez les consignes du SO (chasuble FFMC de couleur).
- Regardez **vos rétros** (le SO remonte par les côtés).
- **Ne vous arrêtez pas aux feux** durant la manif !
- **PAS D'ESPACE** devant vous : n'incitez pas les piétons à traverser (cortège en mouvement).
- **UNIQUEMENT** cortège arrêté (moteurs coupés), merci de dégager les passages piéton.